

## 5.3. Style de Vie et Prévention

### 5.3.10. Accidents

#### 5.3.10.1. Résumé

Les accidents sont une source importante de morbidité (reconnue ou non) et de mortalité. Les données existantes concernent les accidents de la route, et les accidents qui donnent lieu à une déclaration à une compagnie d'assurance (route, travail, sport etc..). La connaissance des accidents domestiques se limite souvent à ceux qui ont entraîné une consommation de soins (service d'urgences par exemple). Les questions concernant les accidents étaient posées dans le cadre de l'auto questionnaire. Il n'y a donc pas d'information concernant les moins de quinze ans ou les personnes de plus de quinze ans qui n'étaient pas aptes à remplir eux-mêmes le questionnaires. Il est donc possible que la prévalence des accidents soit sous-estimée, surtout en ce qui concerne les accidents domestiques qui concernent particulièrement ces deux groupes de personnes.

Quatre indicateurs seront analysés dans ce chapitre :

- L'incidence des accidents dans les deux mois qui ont précédé l'interview (ON01\_1);
  - Le port de la ceinture de sécurité à l'avant (ON03\_1) et à l'arrière(ON04\_1) dans une voiture;
  - La connaissance du taux limite d'alcoolémie autorisé lors de la conduite d'un véhicule (ON05\_1).
- 
- 4% des personnes interrogées ont déclaré avoir, au cours des deux derniers mois, subi un accident entraînant une diminution des activités pendant un jour ou plus. Cette incidence est plus élevée parmi les jeunes de 15 à 24 ans (7%). L'incidence est plus élevée en Bruxelles (6%), suivie par la Wallonie (5%) et la Flandre (4%).
  - Parmi les 366 victimes, 27% ont déclaré un accident de travail ou à l'école, 13% un accident de la circulation, 26% un accident de sport, 27% un accident à domicile et 16% une autre catégorie d'accident.
  - 32% de la population déclare ne pas systématiquement porter de ceinture de sécurité à l'avant de la voiture. Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes de 15 à 24 ans (39%). Il est plus élevé pour les hommes que pour les femmes (35% contre 30%). La ceinture de sécurité est très impopulaire parmi les 

les		sans		diplôme		:
-----	--	------	--	---------	--	---

 45 % ne la mettent pas systématiquement, contre 26% des diplômé(e)s de l'enseignement supérieur. La proportion des personnes qui ne porte pas systématiquement de ceinture de sécurité à l'avant de la voiture est plus élevé en Bruxelles (37%), suivie la Wallonie (34%) et la Flandre (30%).
  - 69% de la population déclare ne pas toujours porter de ceinture à l'arrière. Cette proportion augmente jusqu'à 81% parmi les jeunes de 15 à 24 ans. Plus d'hommes que de femmes déclarent ne pas systématiquement employer la ceinture à l'arrière de la voiture (71% contre 66%). La proportion des personnes qui ne porte pas systématiquement la ceinture à l'arrière est plus élevée à Bruxelles (73%), tandis qu'en Wallonie et la Flandre ce pourcentage est de 67 %.
  - 41% de la population (48 % des femmes, 31 % des hommes) ne connaît pas précisément le taux limite d'alcool sanguin autorisé au volant, et ceci plus fréquemment à Bruxelles (60%) qu'en Flandre (39%) ou en Wallonie (38%).

